



REVUE INTERNATIONALE ENFANCES, FAMILLES, GÉNÉRATIONS

<http://www.efg.inrs.ca>

APPEL DE TEXTES

**Articuler travail/famille : une entrée par les groupes professionnels  
(numéro XX, automne 2013)**

Responsables du numéro :

Bernard Fusulier (Université de Louvain)  
[bernard.fusulier@uclouvain.be](mailto:bernard.fusulier@uclouvain.be)

&

Diane-Gabrielle Tremblay (Télé-université/UQAM)  
[tremblay.diane-gabrielle@teluq.uqam.ca](mailto:tremblay.diane-gabrielle@teluq.uqam.ca)

**Date limite pour la soumission des textes : 1<sup>er</sup> mars 2011**

Aujourd'hui, nombre de personnes ont à jongler avec des impératifs professionnels et familiaux contradictoires, se voient sur le marché du travail fragilisées quant à leur possibilité de s'engager dans une vie conjugale et parentale, ou encore souffrent de ne pouvoir combiner de manière satisfaisante leurs diverses activités. Au carrefour de plusieurs évolutions et transformations contemporaines, la combinaison de la vie professionnelle et de la vie familiale est devenue un enjeu de société.

De nombreuses études montrent que la problématique de l'articulation travail/famille (ATF) varie en fonction des sociétés (les régulations institutionnelles, les politiques mises en œuvre en la matière, le contexte économique, les grands schèmes culturels et la prégnance du patriarcat notamment) ; qu'elle est tributaire des caractéristiques et attitudes des entreprises et des organisations (leur taille, secteur d'appartenance, situation économique, forme d'organisation du travail, politique managériale, culture et sous-cultures...) ; et qu'elle se décline de façons différentes selon les

situations personnelles (sexe, revenu, génération, cycle de vie, niveau d'éducation, situation familiale, valeurs...).

Cependant, une autre dimension qui pèse sur l'ATF est encore peu étudiée : l'appartenance à un groupe professionnel. Selon l'approche que nous privilégions, la notion de profession se distingue du sens commun et notamment de celui repris dans les nomenclatures administratives. Elle prend un sens sociologique car elle exprime une entité sociale relativement autonome du fait de son rapport à la puissance publique, des voies d'accès et de la formation s'y rattachant, de la configuration des contraintes matérielles propres à son exercice, de ses jeux stratégiques et symboliques et de ses modes de régulation. La notion de profession renvoie aussi à des processus de socialisation professionnelle et au développement d'un ethos particulier. L'idée d'un « monde professionnel » est particulièrement pertinente pour l'analyse en tant qu'il constitue un lieu de carrière et donc un milieu de socialisation prégnant (Hughes, 1958). En effet, via des opérateurs et mécanismes socialisateurs, le passage du profane au professionnel implique une initiation de l'individu à la culture professionnelle et une conversion quasi-religieuse qui le métamorphose au plan identitaire (Dubar, 1995).

A cet égard, bien qu'il faille rester prudent, la profession ou le groupe professionnel deviendrait bien une unité d'analyse adéquate puisqu'elle « travaillerait » l'individu dans son rapport à son activité rémunérée et, par effet de conséquence et d'interdépendance (y compris subjective), à ses activités extra-professionnelles. Autrement dit, la manière dont l'individu va vivre et définir sa propre problématique d'articulation travail/famille va aussi être forgée par les contraintes, normes et valeurs professionnelles. Ainsi, ce ne sont pas seulement les caractéristiques individuelles, familiales, organisationnelles ou institutionnelles qui interviennent dans cette articulation, mais également ce qui relève de la régulation et de l'ethos des groupes professionnels. Dans le même temps, ceux-ci ne sont pas immuables et sont susceptibles en retour de connaître des transformations attachées aux nouveaux enjeux générés par les changements structurels (par exemple, le vieillissement de la population, la féminisation du marché du travail, la flexibilité du travail...), institutionnels (par exemple, le droit au congé parental, les nouvelles normes en matière de garde des enfants...) et culturels (par exemple, la valorisation du bien-être de l'enfant, la quête de l'épanouissement personnel...). La recomposition de la morphologie sociodémographique des professions (par exemple, la féminisation de professions traditionnellement très masculines, l'impact générationnel en tant que porteur d'un nouveau rapport au travail et à la parentalité...) peut également entraîner des changements.

Ce numéro thématique vise par conséquent à rassembler des articles qui étudient la relation entre le travail et la famille en privilégiant une entrée par des groupes professionnels, soit mettant en avant des spécificités de cette

appartenance professionnelle sur la manière de gérer cette relation, soit en montrant la façon dont celle-ci participe à redéfinir la profession.



Les auteurs doivent d'abord faire parvenir un titre provisoire et un résumé de 5 à 10 lignes de l'article projeté, au plus tard le **15 octobre 2010**, par courriel aux adresses suivantes : [bernard.fusulier@uclouvain.be](mailto:bernard.fusulier@uclouvain.be), [tremblay.diane-gabrielle@teluq.ugam.ca](mailto:tremblay.diane-gabrielle@teluq.ugam.ca) et [efg@ucs.inrs.ca](mailto:efg@ucs.inrs.ca). Les manuscrits devront être acheminés par courriel avant **le 1<sup>er</sup> mars 2011** aux mêmes adresses. Les auteurs sont priés de se conformer aux règles d'édition de la revue (<http://www.efg.inrs.ca/recommandation.html>)

Tous les manuscrits sont acceptés ou refusés sur la recommandation du comité de rédaction et des responsables de ce numéro spécial de la revue, après avoir été évalués à l'aveugle par deux ou trois lecteurs externes.